



### **AG-FFMT -160507**

L'AG de l'association FFMT s'est réunie au monastère de Saint Leu La Forêt (95)

**Étaient présents** parmi les membres du bureau:

Yann, président

Éric, trésorier

Catherine, secrétaire adjointe

Pascal, sculpteur

**Absents excusés:**

Manos, Cécile, Nassima, Joelle, Émilie, François, Billy

L'objectif de cette 2de AG mensuelle était d'échanger sur les **projets** prévus pour l'année 2016:

- Programmation d'un WE/ trimestre à la maison de l'Inde ( cité universitaire Paris)
- Ouverture de nouveaux lieux de méditation en province ( Bayonne, Montpellier, Champmillon)
- Création d'une formation certifiante LSPM sur 3 mois
- Le Boudha blanc sculpté par notre yogi Pascal
- fixation du montant de l'adhésion annuelle.

## - Questions diverses

Le premier WE à Paris à la maison de l'Inde (cité universitaire) est prévu les 24 et 25 septembre.

Le budget prévisionnel se décompose ainsi:

Location sono: 40€x2 =80€

Location salle: 350€x2=700€

Frais de com : 600€

Les frais de communication comportent l'impression de flyers, la publicité sur des réseaux sociaux ( Facebook, Meet Up). La participation pour les 2 jours est fixée à 30 €uro ( sans les repas)

La FFMT prévoit environ 80 participants car la salle fait 160m<sup>2</sup>.

L'association propose que les participants portent un vêtement blanc en haut avec un foulard bordeaux qui pourrait être vendu par la FFMT.

Nous solliciterons des yogis bénévoles et anciens yogis pour accueillir les participants et encaisser les entrées.

Catherine propose d'assurer les prises de vue (photos et vidéo).

Ouverture de nouveaux lieux de méditation:

Montpellier, Bayonne, Champmillon

Au manoir de Crampoic, l'association prévoit d'organiser tous les 2 mois des retraites de 7 jours pouvant se poursuivre jusqu'à 14 jours en juillet/août. La deuxième semaine serait ouverte aux yogis confirmés et ayant participé à la semaine précédente.

Le forfait pour 1 semaine= 195€ sur une base de 40 participants,  
sur 2 semaines : +100 (=295).

La FFMT, souhaiterait proposer **une formation certifiante LSPM** sur 3 mois qui se terminerai par le WE à la maison de l'Inde ou au monastère.

Le **montant de l'adhésion** à la FFMT a été fixé à 30€ plein tarif et 15 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Les associations pourront également adhérer gratuitement la première année et ensuite devront s'acquitter d'une cotisation trimestrielle de 50€ avec un don de 5€ pour une matinée par mois les 6 premiers mois.

Pascal, sculpteur Yogi, met en vente des Bouddhas blancs au prix unitaire de 80 € qui seront reversés intégralement à l'association. Une contribution pour l'argile et les frais

d'électricité devrait être reversée à Pascal. La page pour l'achat de ces bouddha est en construction sur le site [ffrm.fr](http://ffrm.fr). Vous pourrez commander sur le site internet de la FFMT.

La FFMT propose le Bouddha blanc comme logo pour l'association. Affaire à suivre.

La Prochaine AG est prévue en début du mois suivant, à priori le samedi 4 ou 11 juin. A définir